

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
VILLAGE D'ABERCORN**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du Village d'Abercorn, tenue le 16 juillet 2026, à 19 h, à la salle du Conseil, au 10, rue des Églises Ouest, Abercorn, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Audrey Bridger et Hélène Vézina et Margaret Lefebvre Macey et messieurs les conseillers Liam Villemaire et Eric Bissonnette formant quorum selon les dispositions du Code municipal sous la présidence de M. Jean-Simoneau, maire.

Monsieur Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

Madame la conseillère Annik Alder est absente.

Trois personnes assistent à la séance à l'ouverture.

ORDRE DU JOUR

- 1. AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADMINISTRATION**
- 4. LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE**
 - 4.1. Demande de prix 2026-16 – Surface asphaltée multifonctions - Contrat
 - 4.2. Événement signature d'Abercorn : BBQ d'Abercorn le 12 septembre 2026 - Autorisations
 - 4.3. Sentiers – Autorisations
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le directeur général confirme que tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la loi.

Monsieur Jean Simoneau, maire, constate le quorum et ouvre la séance du conseil à 19 h 02.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 150-07-2026

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Eric Bissonnette,
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Liam Villemaire,
ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADMINISTRATION

Aucun dossier.

4. LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE

4.1. Demande de prix 2026-16 – Surface asphaltée multifonctions

RÉSOLUTION 151-07-2026

ATTENDU que le Village d'Abercorn a reçu trois propositions dans le cadre de la demande de prix 2026-16 :

Nom du soumissionnaire	Montant global (taxes incluses)
Excavation St-Pierre et Tremblay inc.	146 653,91 \$
Excavation Carey et Giguère	110 596,76 \$
J.A. Beaudoin Construction Ltée	107 545,37 \$

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Margaret Lefebvre Macey,
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Eric Bissonnette,
ET RÉSOLU :

D'accepter la proposition reçue le 14 juillet 2026 de l'entreprise J.A. Beaudoin Construction Ltée au montant de 107 545,37 \$ taxes incluses pour l'aménagement d'une surface asphaltée multifonctions;

De financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité (excédent accumulé non affecté) et/ou toute subvention à cet effet;

D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2. Événement signature d'Abercorn : BBQ d'Abercorn le 12 septembre 2026 - Autorisation

RÉSOLUTION 152-07-2026

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Hélène Vézina,
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Liam Villemaire,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à présenter pour et au nom du Village d'Abercorn, une demande de permis de réunion « pour vendre » auprès de la Régie des alcools, des courses et des eux, à l'occasion du Grand BBQ d'Abercorn qui se tiendra le 12 septembre 2026 sur le site du parc Thomas-et-Elizabeth-Shepard;

D'autoriser le directeur général à octroyer tout contrat requis pour la tenue de cet événement signature, dans les limites de son pouvoir de délégation;

De fixer une contribution de 25 \$ par personne pour les non-résidents.

De financer ces dépenses, nettes de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité (budget courant).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3. Sentiers – Autorisations

RÉSOLUTION 153-07-2026

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Hélène Vézina,
APPUYÉ PAR madame la conseillère Audrey Bridger,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom du Village d'Abercorn, tout document afin de donner plein effet à la résolution numéro 185-10-2021 pour la réalisation du projet de sentiers;

D'autoriser le directeur général à octroyer tout contrat requis pour la réalisation du projet, dans les limites de son pouvoir de délégation.

Que la présente résolution abroge la résolution 225-03-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la séance.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 154-07-2026

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Liam Villemaire,
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Eric Bissonnette,
ET RÉSOLU :

Que la séance soit levée à 19 h 23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Me Jean-François Grandmont, OMA Directeur général et greffier- trésorier	Jean Simoneau, maire
--	----------------------------

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.